Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins

vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des

Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 46 (1938)

Heft: 12

Artikel: Une dent creuse - cent maladies

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-973524

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

den, welche durch ihre Exkremente sowohl wie mit ihren Füssen Krankheitskeime, besonders die von Cholera, Ruhr und Typhus, auf Nahrungsmittel übertragen kann, nachdem sie zuvor auf den Entleerungen entsprechender Kranker gesessen war oder auf infizierter Wäsche. Fliegen, welche mit Typhusbazillen gefüttert worden waren, haben noch drei Wochen später solche ausgeschieden. Auch Keime, die im Auswurf gewisser Kranken enthalten sind, können so durch Fliegen weiterverbreitet werden.

Jede indirekte Uebertragung wird natürlich am häufigsten in Frage kommen bei den Krankheiten, deren Erreger ausserhalb des menschlichen Körpers längere Zeit am Leben bleiben können. Manche bringen dies nur kurze Zeit fertig, wie z.B. die Erreger der Grippe. Das Zimmer, in dem ein Grippekranker lag, kann ohne vorherige Desinfektion sehr bald schon für einen Kranken anderer Art oder für einen Gesunden unbedenklich Verwendung finden, während dies für ein Zimmer, das einen Masernkranken beherbergt hat, immerhin fraglich ist. Ein nicht desinfiziertes Scharlachzimmer dagegen kann noch

nach Wochen und vielleicht sogar Monaten einem anderen Kind oder auch Erwachsenen gefährlich werden.

Die Widerstandsfähigkeit der Keime nach dem Verlassen des lebenden Nährbodens ist eben ausserordentlich verschieden gross, ebenfalls die Dauer ihrer Entwicklungsfähigkeit. Letzteres sehen ja auch bei den verschiedenen Sämereien. Viele Samenarten bleiben nur einige Monate oder ein Jahr keimfähig, während andere, wie Getreidekörner, Erbsen, Bohnen, Linsen, noch nach mehreren Jahren mit gutem, wenn auch allmählich abnehmendem Erfolg ausgesät werden können. So ist auch von jahrlanger Haltbarkeit in trockenem Zustand das Pockengift, während die Cholerakeime durch Austrocknen bald zugrunde gehen, dagegen, ebenso wie die Typhuserreger, in feuchtem Zustand längere Zeit am Leben bleiben und ausreichende Wärme vorausgesetzt sich vermehren können. Es hat deshalb, besonders zur Sommerszeit, die Verseuchung von Flussläufen, Brunnen und Wasserleitungen mit den Keimen dieser beiden Krankheiten oft die verderblichten Folgen.

Une dent creuse — cent maladies.

Une dent creuse peut, comme chacun le sait, outre des douleurs locales insupportables, causer toutes sortes d'affections des gencives et des maxillaires.

Une dent creuse est ménagée; autant que possible, elle n'est pas mise à contribution pour la mastication. Ensuite de la répartition inégale de la pression, le maxillaire peut se distordre et d'autres dents, du fait de cette déformation, peuvent perdre leur position normale. Ce sont principalement les dents voisines de la dent malade et celles qui lui sont opposées qui ont le plus à en pâtir, les conditions dans lesquelles elles doivent remplir leur fonction étant modifiées du tout au tout.

Une dent creuse peut être cause d'une mastication superficielle et insuffisante. L'estomac et l'intestin manifestent alors leur mécontentement et réagissent par des malaises dont on a peine à s'expliquer l'origine. Et même si les organes de la digestion s'adaptent au surcroît de travail qui leur est ainsi imposé et l'accomplissent sans murmurer, le pus qui est absorbé constamment avec la nourriture finit cependant, après un laps de temps plus ou moins long, à engendrer des troubles gastro-intestinaux. Les échanges internes peuvent être altérés à un tel point, par le seul fait d'une dent creuse, qu'on a vu des sujets sains devenir diabétiques.

Une dent creuse est le séjour de prédilection d'une foule de microbes. Du sinus du maxillaire supérieur, les microbes de la dent atteinte peuvent se frayer un chemin jusqu'au sinus frontal et aux autres cavités nasales où ils provoquent de graves inflammations. Le sang entraîne les germes pathogènes qui passent ensuite dans la circulation lymphatique et se fixent aux endroits les plus sensibles. Le phlegmon tant redouté du plancher buccal, car cet abcès risque à tout instant de causer une septicémie, provient souvent d'une dent négligée. Les amygdales, la luette et la muqueuse de la langue hébergent des bactéries. Parfois, celles-ci parviennent aussi dans la région de l'appendice et peuvent même provoquer une appendicite. Elles se logent dans les articulations et bien des rhumatismes articulaires opiniâtres, portant aussi atteinte au cœur, ne peuvent guérir aussi longtemps que la dent malade, source intarissable de microbes, n'a pas été traitée. Les reins, qui constituent un filtre de premier ordre, s'efforcent, il est vrai, de retenir les bactéries qui sont propagées par la dent infectée, mais le moment arrive où ces organes aussi sont à bout de résistance, d'où néphrites et inflammations de la vessie.

Une dent creuse peut même troubler l'hématose. La presse médicale en a relaté un cas il y a quelque temps. Une jeune fille habitant la campagne faisait de l'anémie et dépérissait de jour en jour. On lui donna des médicaments ferrugineux, de l'arsenic, on essaya une transfusion du sang, le tout en vain. On découvrit enfin l'origine du mal: une fistule dentaire avait troublé le processus de formation du sang et provoqué une altération morbide de celui-ci. La dent défectueuse une fois arrachée, la jeune fille se rétablit rapidement. Elle fut aussitôt guérie de son mal dont elle avait souffert pendant plus d'une année.

Une dent creuse, par les toxines qu'elle introduit dans l'organisme, agit même sur la glande thyroïde. Celle-ci produit alors une sécrétion exagérée. On a constaté des cas de maladie de Basedow (goitre exophtalmique qui se sont déclarés sous l'effet irritant prolongé d'une dent creuse.

Une dent creuse dans le maxillaire supérieur peut, on le sait depuis long-temps, causer des affections d'yeux et le malade bien souvent n'est pas peu étonné, lorsqu'il se présente chez l'oculiste, d'apprendre qu'il doit se confier aux soins d'un dentiste.

Une dent creuse est aussi préjudiciable au cuir chevelu. Lorsque les dents du maxillaire supérieur sont malades, une calvitié locale apparaît dans la région située au-dessus du siège de l'affection. Si les cheveux tombent toujours au même endroit, il y a de fortes présomptions pour qu'une dent malade en soit la cause. Les cheveux se trouvant directement au-dessus de la région atteinte blanchissent plus facilement que les autres, fournissant ainsi la preuve qu'ils

subissent les effets d'une infection. Comme on le voit, il est peu de maux parmi ceux frappant notre organisme qui, autant qu'une dent creuse, soient susceptibles d'affecter un aussi grand nombre d'organes.

L'hérédité et les maladies dentaires.

Les crânes conservés dans les musées et les ossuaires prouvent que nos aïeux avaient des dentitions meilleures que les nôtres. Dans chaque famille on cite des parents qui ont conservé de bonnes dents jusqu'à un âge très avancé. Parmi les membres d'une même communauté, on observe des diversités remarquables de dentitions et cependant toutes ces personnes vivent dans des conditions d'existence presque identiques. Cela suffit pour faire comprendre que l'on doit tenir compte de la constitution générale de l'individu et de chacune de ses dents en particulier, avant de rechercher les causes de la carie parmi les influences du milieu. Pour tous les organes de notre corps, donc également pour les dents, la question de l'hérédité peut se résumer en disant qu'elle prédispose à la maladie, mais qu'elle n'en est pas la cause.

Les parents doivent mettre en œuvre tous les moyens pour combattre les tares qui créent cette prédisposition. Leur responsabilité est considérable, car en négligeant de lutter contre ces tares (alcoolisme, syphilis, etc.) ils exposent leurs enfants à expier les fautes des parents. On a souvent pu constater que des parents avertis et conscients de leur devoir peuvent obtenir une amélioration de la qualité des dents de leurs enfants. Il est consolant de constater qu'avec quelques soins on parvient à réagir contre l'hérédité directe. Si les lois de celle-ci étaient implacablement appliquées, avant peu de temps les générations futures n'auraient plus de dents et notre pauvre humanité écrasée sous les tares ancestrales accumulées, disparaîtrait de la surface de la terre. N'oublions donc pas que les dents peuvent être fortifiées par des moyens appropriés, en particulier par l'exercice (dans le cas particulier une bonne mastication) et une nourriture rationnelle (riche en fruits crus, pain complet, aliments durs, etc.).

Schweizerischer Samariterbund - Alliance suisse des Samaritains. Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Samariterhilfslehrerkurs in Basel 1939.

Der für Basel vorgesehene Samstags/Sonntagskurs wird vom 4. Februar bis 5. März stattfinden. Die Vorprüfung ist auf Sonntag, den 15. Januar, angesetzt. Schluss der Anmeldefrist: 5. Januar 1939.

Samaritervereine, die diesen Kurs zu beschicken wünschen, machen wir aufmerksam auf die Bedingungen, die wir in Nummer 11, «Das Rote Kreuz», veröffentlicht haben.